

ENQUÊTE PUBLIQUE

En exécution de l'arrêté de Madame le Maire de MALGUENAC, en date du 20 août 2025, une enquête publique aura lieu sur notre commune pendant une durée de quinze jours, soit :

Du lundi 15 septembre au lundi 29 septembre 2025 inclus.

Sur la demande présentée par Monsieur LE GROS Gérard et Madame LE GROS Jeannine domiciliés 204, Stumultan- MALGUÉNAC (56 300).

En vue d'acheter une partie de la voirie communale n°67 au lieu-dit « Stumultan» à MALGUÉNAC

Pendant la durée de l'enquête, un registre sera déposé à la mairie de MALGUENAC, sur lequel tous les intéressés pourront consigner leurs observations. Les observations écrites déposées en mairie y seront également enregistrées.

Les observations du public peuvent également être adressées par mail à l'adresse : mairie@malguenac.bzh.

Monsieur Jean-Paul BOLEAT, ingénieur en chef des TPE retraité est désigné commissaire enquêteur par Madame Le Maire. Il se tiendra à disposition du public à la mairie de MALGUENAC au jour et heures ci-dessous :

Le lundi 15 septembre de 14 à 17 heures

Le lundi 29 septembre de 14 à 17 heures.

Pour recevoir les observations.

Fait à Malguénac le 20 août 2025

Le Maire,
Mme Dominique GUEGAN